Prix de l'Abonnement — Édition Quotidienne	1 An	6 Mois	3 Mois	1 Mois
POUR LES ÉTATS-UNIS...	$ 9.30	$4.50	$2.25	$0.75
POUR L'ÉTRANGER.......	12.15	6.10	3.05	1.05

Les abonnements se soldent invariablement d'avance

LE NUMÉRO CINQ SOUS

Prix de l'Abonnement — Édition Hebdomadaire	1 An	6 Mois	4 Mois	3 Mois
POUR LES ÉTATS-UNIS....	$3.00	$1.50	$1.00	$0.75
POUR L'ÉTRANGER.....	4.00	2.05	1.35	1.05

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES ARTS

1er Septembre 1827 — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 26 MAI 1913 — 86ème Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED

Bureaux: 323 Rue de Chartres entre Conti et Bienville

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter

VENTES POUR TAXES

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de Propriétés Pour Taxes de Ville

AVIS SPECIAL AUX PROPRIETAIRES DE PROPRIETES FONCIERES.

Bureau du Trésorier, de la Ville de la Nouvelle Orléans, Nouvelle Orléans, 29 avril 1913.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et des ordonnances de la ville de la Nouvelle Orléans, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siége la Cour Civile de District de la dite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., LUNDI, le 2 juin 1913, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle Orléans pour forcer la perception des taxes assesées pour l'année 1911 et les années précédentes, et ensemble avec l'intérêt qui les grève à partir de la date à laquelle elles sont devenues déliquantes à raison de 10 pour cent par an jusqu'au paiement final avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables déliquants le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement des dites années, et les propriétés foncières assessées à chacune d'elles devant être offertes en vente comme suit à savoir:

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 166—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$16.50
Quinze certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme 15 terrains dans l'Ilet No. 891, borné par les rues de Londres, New Orleans, Roman et Prieur, mesurant 191 pieds de face à la rue de Londres sur 117 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 160 pieds sur l'autre et a une mesure arrière de 161 pieds aussi 100 pieds de face à la rue Roman et à la rue Nlle Orleans sur 161 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 100 pieds en profondeur sur l'autre et a une mesure arrière de 142 pieds le dernier formant le coin des rues Roman et Nlle Orleans.

MME MARY A BRENNAN—
No. 171 pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 11-12 dans l'Ilet No. 1328, borné par les rues Elysian Fields, Frenchman, Rocheblave et Dorgenois, mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Elysian Fields sur 106 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 167—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$8.80
Certains terrains et amélioration qui s'y trouvent, situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrains Nos. .. dans l'Ilet No. 1053, borné par les rues Annette, Miro, Allen et Grant, mesurant 120 pieds de face à la rue Allen sur 128 pieds de profondeur et forme le coin des rues Allen et Miro.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 168—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. .. dans l'Ilet No. 1053, borné par les rues Annette, Miro, Allen et Grant, mesurant 60 pieds de face à la rue Allen sur 128 pieds de profondeur, et forme le coin des rues Miro et Allen.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 169—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$13.20
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. .. dans l'Ilet No. 1208, borné par les rues Tonti, Touro, Frenchman et Rocheblave, mesurant 180 pieds de face à la rue Tonti sur 127 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 172—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 15 dans l'Ilet No. 1328, borné par les rues Elysian Fields, Frenchman, Rocheblave et Dorgenois, mesurant 32 pieds de face à la rue Elysian Fields sur 106 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 173—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$7.70
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvlele Orléans, désignés comme terrains Nos. 16 et 17 dans l'Ilet No. 1328, borné par les rues Elysian Fields, Frenchman, Rocheblave et Dorgenois, mesurant chacun 64 pieds de face à la rue Elysian Fields sur 106 pieds de profondeur et forme le coin des rues Elysian Fields et Dorgenois.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 174—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$8.80
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 2 et 3 dans l'Ilet No. 1328, borné par les rues Elysian Fields, Frenchman, Rocheblave et Dorgenois, mesurant chacun 64 pieds de face à la rue Frenchman sur 106 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 175—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$13.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 3 dans l'Ilet No. 1329, borné par les rues Rocheblave, Frenchman, Dorgenois et Touro, mesurant 160 pieds de face à la rue Frenchman sur 128 pieds de profondeur.

ED BURKE—
No. 78—Pour taxes de ville de l'année [illegible]

VENTES POUR TAXES

M. LOUIS P. BRYANT—
No. 1127—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$30.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 1 M 10 dans l'Ilet No. 1520, borné par les rues Lepage, De Soto, Broad et Crête, mesurant 30 pieds de face à la rue Lepage sur 150 pieds de profondeur.

ESTATE ELIJAH BUSH—
No. 1741—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 147, borné par les rues Belleville, Valette, Slidell et Homer, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Belleville sur 120 pieds de profondeur.

ED B. CONNELL—
No. 547—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$44.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 289, borné par les rues Rempart, Clio, Saratoga et Erato, mesurant 25 pieds de face à la rue Rempart sur 97 pieds de profondeur et forme le coin des rues Rempart et Clio.

VVE. O. CROSIER—
No. 2176—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$13.20
Une certaine parcelle de terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 6 Pt. 7 10 dans l'Ilet No. G. V. 18, borné par les rues Audubon, Magazine, Market et Walnut, mesurant 25 pieds de face à la rue Audubon sur 120 pieds de profondeur.

H. C. CROSIER—
No. 2160—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 15 dans l'Ilet No. G V 17, borné par les rues Audubon, Leake, Market et Magazine, mesurant 31 pieds de face à la rue Audubon sur 105 pieds de profondeur.

H. T. CROZIER—
No. 1826—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$39.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'Ilet No. 155, borné par les rues Oak, Burdette, Adams et Plum, mesurant 30 pieds de face à la rue Oak sur 120 pieds de profondeur.

MME G. R. COOKE—
No. 825—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$132.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 9-10 dans l'Ilet No. 468, borné par les rues City Park, Orleans et Olga, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue City Park sur 120 pieds de profondeur.

JOS. R. DAMONTE—
No. 2172—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 13 dans l'Ilet No. G. V. 18, borné par les rues Walnut, Market, Audubon et Magazine, mesurant 30 pieds de face à la rue Walnut sur 120 pieds de profondeur.

JOS. R. DAMONTE—
No. 2169—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. C dans l'Ilet No. G. V. 11, borné par les rues Magazine, Walnut, Leake et Market, mesurant 29 pieds de face à la rue Magazine sur 120 pieds de profondeur.

JOS. R. DAMONTE—
No. 2173—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$39.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. .. dans l'Ilet No. G. V. 32, borné par les rues Général Hood, Ferdinand, Audubon et Broadway, mesurant 30 pieds de face à la rue Audubon sur 120 pieds de profondeur.

T. FOLEY—
No. 479—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$17.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 3 dans l'Ilet No. 266, borné par les rues Dumaine, Johnson, Galvez et St. Philippe, mesurant 43 pieds 5 pouces de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 103 pieds sur l'autre et a une mesure arrière de 17 pieds 9 pouces.

VICTORINE GREEN—
No. 1349—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 15 dans l'Ilet No. folio 272, borné par les communaux, mesurant 40 pieds de face au communal sur 120 pieds de profondeur.

MME L. GENELLA—
No. 1663—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 22 dans l'Ilet No. 78, borné par les rues Maple, Cherokee, Hampson et Lowerline, mesurant 30 pieds de face à la rue Maple sur 138 pieds de profondeur.

PETER J. JALLANS—
No. 448—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$55.00
Quatre certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 8 à 11 dans l'Ilet No. 816, borné par les rues Murat, Olympia, Banks et Palmyre, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Murat sur 127 pieds 2 pouces de profondeur. Terrain 11 forme l'angle des rues Murat et Palmyre.

MME HY. L. LAZARUS—
No. 1633—Puor taxes de ville de l'année 1911 montant à........$330.00
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 5, 8, 9 dans l'Ilet No. 272, borné par les rues Camp, Foucher, Chestnut et Aline, mesurant terrain 5-8 31 pieds chacun face à la rue Camp sur 125 pieds de profondeur. Terrain 9 mesure 31 pieds de face sur 156 pieds de profondeur et forme l'angle des rues Camp et Foucher.

MLLE. WINONA S. LEMLY—
No. 1807—Pour taxes de ville de l'année [illegible]

VENTES POUR TAXES

MORGAN REALTY CO.—
No. 16—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 25 dans l'Ilet No. 522-25, borné par les rues Toulouse, Pierce, St. Pierre et Orléans, mesurant 30 pieds de face à la rue Pierce sur 110 pieds de profondeur.

MIGUEL MOUSANA—
No. 1468—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 7-8 dans l'Ilet No. folio 276, borné par les rues Church et Bellegarde, mesurant 61 pieds de face à la rue Church sur 128 pieds de profondeur.

JAS. MURRAY—
No. 1444—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$1.65
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 6 dans l'Ilet No. 280, borné par les rues Nunez, Bringier, Teche et Magellan, mesurant 30 pieds de face à la rue Bringier sur 125 pieds de profondeur et forme l'angle des rues Bringier et Nunez.

JOS. PASSAFEEMO—
No. 579—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$39.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 390, borné par les rues Magnolia, Robertson, Thalie et Erato, mesurant 32 pieds de face à la rue Magnolia sur 95 pieds de profondeur et forme l'angle des rues Magnolia et Thalie.

MLLES CT. ET E. REED—
No. 1148—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$35.20
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme terrain No. 16 dans l'Ilet No. 120, borné par les rues Harmonie, Laurel, Constance et Pleasant, mesurant 34 pieds de face à la rue Harmonie sur 120 pieds de profondeur.

VVE. A. ROBINSON—
No. 54—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$37.40
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme terrain No. pt. 9 dans l'Ilet No. 357, borné par les rues Freret, Earto, Howard et Thalie, mesurant 32 pieds de face à la rue Erato sur 120 pieds de profondeur.

A. P. SCHROEDER—
No. 441—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$17.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. .. dans l'Ilet No. 447, borné par la bande Johnson aux rues Thalie, Galvez et Melpomène, mesurant 29 pieds 3 pouces de face à la rue .... sur 178 pieds 6 pouces de profondeur sur une ligne de côté sur 108 pieds et 1 pouce sur l'autre ligne de côté.

LOUIS SPIRO—
No. 19—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$35.20
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 24-25 dans l'Ilet No. 125, borné par les rues Bellecastle, Tchoupitoulas, Annonciation et Dufossat, mesurant 62 pieds de face à la rue Bellecastle sur 150 pieds de profondeur.

HERITIERS DE MANUEL SUAREZ ET EPOUSE—
No. 1018—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 15-16 dans l'Ilet No. 657, borné par les rues Desire, Robertson, Elmire et Claiborne, mesurant 57 pieds de face à la rue Desire sur 120 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 226—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$11.00
Onze certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme 11 terrains dans l'Ilet No. 1236, borné par les rues Mazant, France, Tonti et Vertu, mesurant 341 pieds de face à la rue France sur 80 pieds de profondeur

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 230—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'Ilet No. 1174, borné par les rues Frenchman, Touro, Tonti et Miro, mesurant 90 pieds de face à la rue Frenchman sur 127 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 235—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 7-8 dans l'Ilet No. 1178, borné par les rues Annette, Tonti, Miro et Allen, mesurant 63 pieds de face à la rue Annette sur 120 pieds de profondeur et forme le coin des rues Annette et Tonti.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 238—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$14.30
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. .. dans l'Ilet No. 1201, borné par les rues Tonti, Allen, Rocheblave et Annette, mesurant chacun 186 pieds de face à la rue Annette sur 156 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.
No. 239—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$8.80
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 1-2 dans l'Ilet No. 1330, borné par les rues Bourbon, Dorgenois, Touro et Rocheblave, mesurant chacun 64 pieds de face à la rue Bourbon sur 128 pieds de profondeur terrain formant le coin des rues Bourbon et Dorgenois.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 240—Pour taxes de ville de l'année [illegible] Rocheblave, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Allen [illegible] de profondeur et forme [illegible] et Dorgenois.

VENTES POUR TAXES

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 241—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 30 pieds de face à la rue Dorgenois sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 267—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$33.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 19-20 dans l'Ilet No. 1375, borné par les rues Bourbon, Touro, Law et Dorgenois, mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Touro sur 128 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 268—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 1498, borné par les rues Frenchman, Hope, Elysian Fields et Law, mesurant 31 pieds de face à la rue Hope sur 127 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 269—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 3 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues New Orleans, Hope, Law et Allen, mesurant 64 pieds de face à la rue New Orleans sur 100 pieds de profondeur.

J. M. VANCE ET ALS.—
No. 1279—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. .. dans l'Ilet No. folio 239, borné par les rues Madison, New York, Washington et le Bayou St. John, mesurant 27 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Madison sur 128 pieds de profondeur.

J. M. VANCE ET ALS.—
No. 1280—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. .. dans l'Ilet No. folio 239, borné par les rues Madison, New York, Washington et le Bayou St. John, mesurant 20 pieds de face à la rue New York Madison sur 100 pieds de profondeur.

J. B. WILKENSON—
No. 990—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 6 dans l'Ilet No. 294, borné par les rues France, Lesseps, Bourgogne et Rempart, mesurant 31 pieds de face à la rue France sur 113 pieds de profondeur.

H. D. WOODSON—
No. 1081—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. Pt. 34 ou 99 dans l'Ilet No. folio 263, borné par le chemin Gentilly, mesurant 1 arpent de face au chemin Gentilly sur 20 arpents de profondeur.

JAS. C. ET ALOIS R. YOCHIM—
No. 1615—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$35.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 203, borné par l'avenue Napoléon et les rues Constance, Magasin et Berlin, mesurant 28 pieds 8 pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur et forme le coin de l'avenue Napoléon et de la rue Berlin.

J. C. ET A. R. YOCHIM—
No. 1432—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$61.60
Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 6-8 dans l'Ilet No. 83, borné par les rues Chippewa, Huitième, Annonciation et Septième, et mesure 94 pieds de face à la rue Chippewa sur 120 pieds de profondeur et forme l'angle des rues Chippewa et Huitième.

ZINGLE THOMAS ET SUTHON—
No. 633—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$33.00
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme terrain Nos. D. pt. 15 dans l'Ilet No. 28, borné par les rues Chartres, Decature, St. Louis et Conti, mesurant 20 pieds 7 pouces de face à la rue Chartres sur 128 pieds 5 pouces de profondeur.

AVIS AUX CREANCIERS HYPOTHECAIRES DE LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS

Bureau du Trésorier, De la Ville de la Nouvelle Orléans.

Conformément à la section 63 de l'acte No. 85 de 1888, et aux lois qui pourvoient à tels cas, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans la ville de la Nouvelle Orléans, sur lesquelles n'auraient pas été payées les taxes de l'année 1911 et années précédentes que j'en commencerai la vente, à la porte de la Maison de Cour LUNDI, 2 juin 1913, et quelque nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal conformément à la loi préparatoire à telles ventes. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs droits.

A. G. RICKS,
Commissaire des Finances Publiques.

Au dit jour je vendrai telles portions de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs et dans le cas où le dit débiteur ne désignerait pas une somme suffisante de propriétés, je vendrai tout de suite et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée de tout débiteur à un acquéreur quelconque pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. Les ventes se feront sans estimation au comptant contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre 20 pour cent et les dépens et pénalités ajoutées.

A. G. RICKS,
Commissaire des Finances Publiques.
26avril-mai5,12,19,26

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Illinois Central

ARRIVEE	
"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:55 a m
Local Mail	6:40 p m
Northern Express	8:50 a m
McComb Accommodation	9:50 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m
DEPART	
"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	7:10 p m
Local Mail	5:30 a m
Northern Express	4:30 p m
McComb Accommodation	2:50 p m
Excursion Dimanche	7:45 a m

Yazoo et Mississippi Valley

ARRIVEE	
Vicksburg Express	5:30 p m
Memphis Express	8:10 a m
Baton Rouge et Woodville Accommodation	9:40 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m
DEPART	
Vicksburg Express	7:00 a m
Memphis Express	3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation	4:15 p m
Excursion Dimanche	8:00 a m

Southern Pacific Company

ARRIVEE	
Houston Local	5:25 p m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie	6:45 p m
Lafayette Local	11:40 a m
Texas Express	7:25 a m
DEPART	
Houston Local	6:50 a m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie	11:55 a m
Lafayette Local	3:00 p m
Texas Express	9:00 p m

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminale Rue Canal

ARRIVEE	
Tous les Jours Excepté Dimanche	
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et int.	5:30 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, et intermédiaire	8:50 a m
Dimanche Seulement	
Jackson, Columbia, Tylertown et intermédiaire	8:06 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	10:05 a m
Excursions des dimanches et mercredis. Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire	8:05 p m
DEPART	
Tous les Jours Excepté Dimanche	
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et intermédiaire	6:50 a m
Folsom, Columbia, Tylertown et intermédiaire	4:15 p m
Dimanche Seulement	
Jackson, Columbia, Tylertown, et intermédiaire	7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	6:00 p m
Excursions des dimanches et mercredis. Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire	7:35 a m

Queen et Crescent Route

DEPART	
New York et Washington	7:30 p m
Cincinnati et Asheville	7:30 a m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:00 a m
Meridien Accommodation	6:00 a m
Hattiesburg Local	—
Excursion du Dimanche	
Picayune et points int.	7:10 a m
ARRIVEE	
New York et Washington	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	9:10 a m
St. Louis et Chicago	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	8:35 a m
Meridien Accommodation	4:35 a m
Meridien Local	...
Hattiesburg Local	8:10 a m
Excursion du Dimanche	
Picayune et points int.	7:20 p m

Frisco Lines

Station Terminale Rue Canal

DEPART.		
Nouvelle Orléans		11:45 p m
Baton Rouge	11:15 a m	2:30 a m
Opelousas	2:52 p m	5:24 a m
Eunice	3:46 p m	6:05 a m
Crowley	5:25 p m	8:35 a m
Kinder	4:49 p m	7:02 a m
De Quincy	6:25 p m	8:20 a m
Mauriceville		10:03 a m
Beaumont	3:10 p m	10:40 a m
Houston		8:00 p m
Brownsville		4:00 a m
Houston	11:05 p m	8:10 a m
ARRIVEE.		
Nouvelle Orléans		1:15 p m
Baton Rouge	10:30 a m	6:45 p m
Opelousas	7:33 a m	2:52 p m
Eunice	6:55 a m	2:05 p m
Crowley	4:35 a m	11:45 a m
Kinder	5:54 a m	12:56 p m
De Quincy	4:45 a m	11:30 a m
Mauriceville	3:00 a m	
Beaumont	2:20 a m	12:15 p m
Houston	7:15 p m	1:55 p m
Brownsville		12:30 p m
Houston	8:45 a m	

Louisville et Nashville

ARRIVEE	
New York and Nouvelle Orléans Limited	7:50 a m
Cincinnati et Florida Express	7:05 a m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:30 p m
Montgomery Accommodation	6:46 p m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)	8:50 a m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	11:55 a m
Excursion Dimanche	8:05 p m
DEPART	
New York and Nouvelle Orléans Limited	8:00 p m
Cincinnati et Florida Express	9:00 p m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:30 a m
Montgomery Accommodation	5:45 a m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)	3:25 p m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	5:15 p m
Excursion Dimanche	7:30 a m

Louisiana Southern Railway

New Orleans, Texas and Mexico Railroad (LIGNE BLOUE)

Trains arrivent et partent de la station située aux rues St. Claude et Champs Elysées.

DEPART.	
Train spécial d'ouvriers pour Chalmette	6:00 a m
Mereaux, Violet, tous les jours excepté le Dimanche.	
Train de voyageurs pour Pointe à la Hache	7:00 a m
Tous les jours, Dimanche excepté.	
Train quotidien	4:30 p m
Dimanches seulement	8:00 a m
Ligne électrique pour Shell Beach	7:00 a m
Train quotidien	4:30 p m
ARRIVEE.	
Train spécial d'ouvriers pour Chalmette	6:00 p m
Mereaux, Violet, tous les jours excepté le Dimanche.	
Train de voyageurs de Pointe à la Hache	6:00 p m
Tous les jours, Dimanche excepté.	
Train quotidien	10:10 a m
Dimanches seulement	6:35 p m
Ligne électrique pour Shell Beach	10:10 a m
Train quotidien	7:50 p m

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Martin McGuire.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,179 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Annie Assel, veuve de Martin McGuire, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
TITCHE & ROGERS, Avocats.
22mai—22,26,31

Succession d'Anthony Baehr.

COUR CIVILE DU DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 95,781 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Adam Voelker, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, JR., Avocat.
17mai17,21,26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Septième District, portant le No. municipal 6122 rue Holly Grove (dans le carré d'ilet des rues Pear, Marks et Hamilton).

Suburban Building et Loan Association vs. Joseph E. Camet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,517 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet No. 309 B, ancien plan, maintenant No. 652, borné par les rues Pear (anciennement Nineteenth), Holly Grove, Marks et Hamilton, désigné comme terrain No. 18 mesurant trente pieds de face à la rue Holly Grove sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour le demandeur.
mai23,30juin6,13,20,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un propriété améliorée et de valeur du Quatrième District portant le No. municipal 619 rue Seconde entre les rues Chippewa et Fulton.

Mary I McCloskey vs. Frank Tortorich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,281 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 5 juin, 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain ensemble avec tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent au de quelque façon qui en dépendent, comprenant les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Seconde, Première, Chippewa et Fulton, mesurant quarante-deux pieds de face à la rue Seconde, quarante-deux pieds, deux pouces et deux lignes et demi sur l'arrière ligne sur une profondeur sur le côté vers la rue Fulton de cent vingt-six pieds, six pouces et une ligne, sur le côté vers la rue Chippewa de cent vingt six pieds et deux lignes, étant composé du terrain Dix et de la moitié du terrain onze adjacent le terrain Dix, les dits terrains dix et Onze sont pleinement décrits sur un certain plan dressé par H. Moelhausen, architecte et ingénieur civil, daté le 23 février 1846 et déposé dans le bureau de W. J. Castell, ancien notaire, pour référence dans son livre de Plans No. Un.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOHN J. McCLOSKEY,
Avocat pour le demandeur.
mai2,3,9,16,23,30juin4,5

VAPEURS

LIGNE FRANÇAISE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

LIGNE DIRECTE AU HAVRE, PARIS (FRANCE)

Départs de New York, tous les jeudis à 10 heures du matin.

*LA LORRAINE, 29 mai.
†FRANCE (neuf), 5 juin.
*LA PROVENCE, 12 juin.
*LA LORRAINE, 19 juin.
†FRANCE (neuf), 26 juin.
*LA SAVOIE, 3 juillet.
*Vapeur à double hélice.
†Vapeur à quadruple hélice.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.

Nouvelle Orléans-Havre Directe.
S. S. ST. LAURENT, 22 mai.
Passage de première classe........$80.00
Passage d'entrepont........$33.00

FRANK J. ORFILA,
Agent Général du Sud,
No. [illegible] rue Commune, Bâtisse Hennen.
termars—1a"

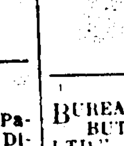

E. CLAUDEL OPTICIEN
918 RUE DU CANAL
Successeur de E. & L. Claudel
En face de la plus grande Maison Blanche
PRÈS BARONNE
Pas de Succursale. Verres de Courses
9avian

AVIS SPECIAL.

BUREAU DE LA "NEW ORLEANS BUTCHERS' CO-OP. ABATTOIR CO., LTD." — Conformément à l'article VI des statuts, une élection pour vingt-six directeurs aura lieu au bureau de la compagnie, LUNDI, le 26 mai 1913, entre les heures de deux et cinq de l'après-midi.
R. DEVERGES,
J. B. LOUIS, Président. Secrétaire.
15mai au26mc

AVIS AUX CREANCIERS

William R. Taylor vs. Vossburg Mineral Springs Company, Receivership.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 74,020 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George S. Smith, receveur, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
LYLE SAXON et RICHARDSON SOULE,
Avocats. mai24,28juin2

In re Petit & Boh Company, in Liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 84,673 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Otto Katz et Harry L. Moses, commissaires de liquidation de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
GUSTAVE LEMLE et CHARLES ROSEN,
Avocats. mai24,28juin2

Parker and Brooks, in Liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,072 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pourquoi le compte final présenté par Harry C. Brooks, liquidateur herein, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN P. SULLIVAN, ARTHUR LANDRY, EDWARD M. HEATH, Avocats.
mai24,26,30

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée du Troisième District portant les Nos. Municipaux 2707-2709 rue N. Claiborne entre les rues Port et St. Ferdinand.

Frank B. Twomey vs. William Feldmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,324 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de District pour la Paroisse d'Orleans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 5ème juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec les améliorations et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No. Deux dans l'Ilet No. 738, borné par les rues Claiborne, Derbigny, Port et St. Ferdinand, sur une empreinte bleue d'un croquis fait par D. E. Seghers et Fils, daté le 1er déc. 1909, et annexé à une acte passé devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 10février 1910. Suivant lequel croquis, le dit terrain mesure vingt-neuf pieds, onze pouces et deux lignes de face à la rue Claiborne, la même largeur en arrière sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinq pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
mai2,9,16,23,30—juin5